

Troisième Réunion des États parties au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires

Distr. générale
30 janvier 2025
Français
Original : anglais

New York, 3-7 mars 2025

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la Réunion.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Confirmation de la nomination de la Secrétaire générale ou du Secrétaire général de la Réunion.
5. Décisions adoptées entre les Réunions des États parties conformément à l'article 45.
6. Organisation des travaux.
7. Pouvoirs des représentantes et représentants participant à la Réunion :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs ;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
8. Séance de haut niveau : allocutions du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et des dirigeants.
9. Débat thématique : les risques pour l'humanité en cas de conflit nucléaire, et les conséquences humanitaires dévastatrices d'un tel conflit.
10. Débat général.
11. Examen du statut et du fonctionnement du Traité et d'autres questions importantes pour la réalisation de l'objet et du but du Traité :
 - a) Déclarations relatives à la détention, à la possession ou au contrôle d'armes nucléaires (article 2) ;
 - b) Universalité (article 12) ;
 - c) Vers l'élimination complète des armes nucléaires (article 4) ;
 - d) Assistance aux victimes, remise en état de l'environnement et coopération et assistance internationales (articles 6 et 7) ;
 - e) Mesures d'application nationale (article 5) ;



- f) Autres questions importantes pour la réalisation de l'objet et du but du Traité :
 - i. Services de conseil scientifiques et techniques pour une mise en œuvre efficace du Traité ;
 - ii. Structure intersessions pour l'application du Traité ;
 - iii. Complémentarité du Traité avec le régime de désarmement nucléaire et de non-prolifération existant ;
 - iv. Application des dispositions du Traité relatives à l'égalité des genres ;
 - v. Processus consultatif concernant les préoccupations des États en matière de sécurité dans le cadre du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.
 - 12. Questions financières.
 - 13. Préparatifs de la Conférence d'examen :
 - a) Élection à la présidence ;
 - b) Dates et lieu.
 - 14. Questions diverses.
 - 15. Examen et adoption du document final de la Réunion.
 - 16. Clôture de la Réunion.
-